

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de postes
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VÖGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
 La Suisse... 20 » la ligne
 L'Étranger... 25 » ou
 Réclamations... 50 » son espace

Nouvelles du jour

M. de Bülow a prononcé lundi, au Reichstag, à l'occasion du budget, un important discours sur la politique extérieure de l'empire allemand.

Nous avons dit plusieurs fois que les derniers événements, l'instauration du régime constitutionnel en Turquie, le coup d'Etat de l'Autriche s'annexant la Bosnie-Herzégovine, les mauvaises relations entre l'Italie et l'Autriche, toute la crise orientale enfin, avaient mis l'Allemagne dans un réel embarras et avaient rendu sa politique hésitante.

Depuis que Guillaume II s'est retiré sous sa tente et que même il s'est mis au lit, enfiévré par le tapage de son interview, le Chancelier, devenu seul maître de la politique gouvernementale, a pu recueillir ses esprits et orienter sa barque.

La question n'est pas de savoir si ce qu'il a déclaré lundi sera entièrement cru. Mais il a dit ce qu'il souhaiterait voir arriver, et, malgré quelques réticences, on est suffisamment renseigné, par son discours, sur l'attitude de la politique allemande concernant les points essentiels de la crise orientale.

On sait que l'Allemagne s'était aliéné les jeunes-turcs parce que son souverain avait été le dernier à exprimer sa sympathie pour le nouvel ordre de choses. On peut bien croire que cette sympathie n'existait guère et que Guillaume II eût préféré voir subsister l'autocratie turque, avec laquelle il était facile de traiter. De plus, il devait déplaire à l'empereur d'Allemagne de voir disparaître un morceau de pouvoir absolu quand lui-même aimerait revenir au temps où le souverain n'avait pas à compter avec un Reichstag et un chancelier.

Mais la révolution pacifique ottomane étant accomplie, M. de Bülow, probablement avec sincérité, s'est dit partisan des réformes et des réformateurs turcs. Il laisse Abdul Hamid à Guillaume II, et lui-même fait l'éloge des chefs du mouvement constitutionnel turc, affirmant que quelques-uns d'entre eux lui ont inspiré un réel respect et que ce sont des hommes guidés par un véritable patriotisme.

Après cette confession de foi turque, qui ne lui coûtait guère, M. de Bülow a ajouté qu'il désirait une Turquie forte et énergique. « C'est bien, penserait un Turc; M. de Bülow est donc pour qu'on nous rende la Bosnie-Herzégovine. » Mais, non! M. de Bülow essaye de persuader à la Turquie qu'elle n'a rien perdu quand l'Autriche lui prenait la Bosnie-Herzégovine et qu'elle y a même gagné puisqu'on lui a rendu le sandjak de Novi-Bazar. C'est de nouveau l'histoire des enfants et des deux morceaux de gâteau: Tiens le joli petit; l'Autriche prendra le vilain gros.

A Constantinople, on répondra: « Personne ne peut mieux apprécier que nous si nous avons gagné ou perdu; et ceux qui prétendent que nous n'avons rien perdu sont avec l'Autriche. »

De fait, M. de Bülow a nettement dit lundi: « Nous devons rester fidèles à notre alliée, l'Autriche-Hongrie. » Le chancelier a avoué que l'Allemagne, comme l'Italie et la Russie, avait été avisée de l'intention de l'Autriche de transformer en annexion l'occupation de la Bosnie-Herzégovine. « Il est vrai, a-t-il ajouté, que le moment et la forme de cette annexion ne nous étaient pas connus. Je ne songe pas à en vouloir au cabinet de Vienne et,

à franchement parler, je lui en serais plutôt reconnaissant. »

L'Allemagne, par l'organe de M. de Bülow, se rejouit donc de n'avoir pas été dans le cas de déconseiller c'est-à-dire d'empêcher le coup d'Etat de l'Autriche. En dépit des bonnes paroles de tout à l'heure, l'Allemagne prend résolument le parti de l'Autriche contre la Turquie. Elle fera de même au sujet du programme de la conférence de la crise orientale, n'en déplaise à la Russie, avec laquelle, dit M. de Bülow, l'Allemagne veut cependant vivre en bonne amitié.

Le chancelier a fait ensuite un peu la leçon à l'Italie, lui montrant qu'elle doit résister vivement à ceux qui, la poussant hors de la Triplice, voudraient lui faire courir la folle aventure d'une guerre avec l'Autriche.

S'occupant de l'incident de Casablanca, M. de Bülow a été très explicite, disant que, lorsqu'un rapport français dévoila que les faits restaient contestés même après l'enquête, il ne pouvait plus être question pour l'Allemagne de demander des excuses préalables.

Enfin, parlant de l'Angleterre, M. de Bülow a dit approuver pleinement le discours de M. Asquith parlant de l'esprit de réciprocité bienveillance qui doit exister entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Cet esprit qui doit exister n'existe pas. Mais c'est assez de le souhaiter, et l'Allemagne ne peut pas ambitionner de contenter tout le monde. C'est déjà très bien qu'elle ne cherche noise à personne.

Le discours de M. de Bülow se résume en ceci: L'Allemagne se range du côté de l'Autriche contre la Turquie, et, d'une main puissante, elle retient l'Italie dans la Triple Alliance. Ces dispositions auront pour effet d'accroître la triple entente anglo-franco-russe.

D'après une information de Saint-Petersbourg, M. Isvolski, ministre des affaires étrangères, prononcera, demain ou après demain, à la Douma, un grand discours sur les affaires balkaniques. Il dira que la Russie n'a jamais consenti à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche; que, si la future conférence considère l'annexion comme un fait accompli, la Russie demandera des compensations pour la Serbie et le Monténégro, mais que, tant que dureront les pourparlers, elle ne cessera de recommander à ces deux Etats le calme et la patience. Il importe d'user les efforts belliqueux des Serbes et des Monténégrins. Ceux-ci annoncent qu'ils déclareront la guerre à l'Autriche le 7 janvier de leur calendrier (le 20 janvier du calendrier grégorien).

Le ministère français a été interpellé hier à la Chambre sur la mesure de rigueur qu'il a prise contre l'amiral Germinet.

Il était certain qu'il y avait une forte majorité de députés pour blâmer l'acte du gouvernement, mais, pour des raisons d'opportunité, principalement parce qu'il était dangereux de changer de ministère à la veille des élections sénatoriales, un ordre du jour approuvant les déclarations de M. Picard, ministre de la marine, et de M. Clémenceau, a été voté par 355 voix contre 142.

Si M. Delcassé avait parlé, le ministère était renversé. Mais M. Delcassé était occupé dans les coulisses à préparer un cabinet avec M. Poincaré. Il a négligé d'aller tuer l'ours.

Hier, la Chambre française a voté le maintien de la peine de mort. Mais M. Clémenceau et M. Briand ne faisaient pas de leur projet de suppression, une question de cabinet.

M. Roosevelt a envoyé son dernier message au Parlement de Washington, qui vient d'ouvrir sa session.

C'est une excellente revue des intérêts américains au dedans et au dehors. La surveillance des trusts, les réformes sociales en constituent une partie importante. Il a terminé en annonçant que le percement de l'isthme de Panama avançait rapidement.

† M. Joseph Zemp

Le triste événement que nos informations de Berne nous faisaient présenter, ces jours derniers, ne s'est accompli que trop tôt. M. Zemp, ancien président de la Confédération, a succombé hier matin aux atteintes de la maladie cardiaque qui le minait depuis sept ou huit ans. Le vénéré magistrat n'a donc survécu que six mois à sa rentrée dans la vie privée. Dès le mois d'août dernier, il se confina dans ses appartements de la rue Monbijou pour n'en plus sortir. Il avait usé le maximum de ses forces au service du pays; il ne lui restait plus qu'un fil de vie. Il employa les brèves heures que la Providence lui accorda encore pour se recueillir et se préparer à bien mourir.

Peu de carrières politiques sont aussi connues et ont été racontées aussi souvent que celle de M. Zemp. Sa mort survient à un instant où sa vie publique est encore présente à toutes les mémoires. Les échos des hommages qui ont été rendus au digne magistrat lors de sa retraite n'ont pas cessé de retentir dans le pays. Auprès de ses enfants qui ont éclairé de leur amour et de leurs soins le soir de sa vie, M. Zemp se sentait entouré, par surcroît, des sympathies de toute la famille helvétique.

Par ses origines et par sa lignée ancestrale, M. Zemp appartenait à la forte race des montagnards de la Suisse primitive. Il était un digne enfant de cet Entlebuch dont la vaillance est inscrite maintes fois dans l'histoire des exploits des anciens Confédérés. Son père occupait, à Entlebuch, plusieurs charges communales et dirigeait en même temps une importante exploitation rurale. Joseph Zemp marqua de bonne heure son goût pour les choses intellectuelles. Il parcourut donc tout le cycle des études primaires, gymnasiales et universitaires. C'est à Heidelberg et à Munich qu'il acheva sa formation juridique. Il ne tarda pas à faire honneur au barreau lucernois. Il avait conquis le grade de docteur à l'époque même où, président de la Société des Etudiants suisses, il venait à Fribourg diriger la fête centrale de 1858.

Il avait alors vingt-quatre ans. Cinq ans plus tard, il entra au Grand Conseil de son canton et y conquerra du premier coup une influence qui en fit l'un des plus redoutables adversaires du régime radical. Aussi, lorsque les conservateurs arrivèrent au pouvoir, en 1871, M. Zemp fut-il désigné d'emblée comme député du canton au Conseil des Etats. On ne se doutait guère à ce moment que le jeune avocat lucernois serait appelé, juste vingt ans plus tard, à être le premier représentant des catholiques suisses au Conseil fédéral.

En 1872, M. Zemp passe du Conseil des Etats au Conseil national. Sa carrière parlementaire fédérale s'ouvre donc en pleine tempête révisionniste. Les premières leçons du Kulturkampf sillonnent l'horizon politique de l'Allemagne et de la Suisse. On va faire expier aux catholiques suisses le crime d'avoir repoussé la révision constitutionnelle de 1872, et c'est contre eux surtout qu'on prépare la seconde révision.

Dans des circonstances aussi graves, on conçoit tout ce qu'il y avait de critique et de délicat dans la situation des députés catholiques aux Chambres fédérales. Sous la conduite des Segesser et des Weck-Reynold, la droite tient tête à l'orage et sauve tout ce

qui pouvait être sauvé dans ces temps périlleux. M. Zemp compte alors parmi les jeunes et fait ses premières armes sous le regard encourageant des vétérans. Mais il donnera toute sa mesure lorsque viendront les temps nouveaux où la Confédération verra le peuple catholique affirmer sa force et brandir ses armes qui se sont trempées au feu de tant de combats.

C'est en 1884, deux ans après la déroute du bailli scolaire et des projets Schenk. Les Chambres viennent d'ouvrir la session de juin. Elles sont sous le coup du formidable soulèvement que le peuple suisse leur a donné dans la journée du 11 mai 1884, en mettant à mort le « dromadaire aux quatre bosses », c'est-à-dire en repoussant à la fois quatre projets de lois et arrêtés de l'Assemblée fédérale. On s'attend à une solennelle démonstration de la droite. On ne s'est pas trompé. Le 6 juin, M. Zemp dépose, avec MM. Keel et Pedrazzini, une motion qui contient dans ses flancs tout un programme de réformes menaçantes pour le repos du parti régnaunt. Les motionnaires réclament tout d'abord le remaniement des circonscriptions électorales, car il s'agit de rendre à la vraie majorité du peuple la place qui lui revient au Parlement, c'est-à-dire de faire du Conseil national une assemblée plus adéquatement représentative de l'opinion populaire. Les motionnaires demandent encore que la liberté d'enseignement soit garantie par la Constitution fédérale. Ils veulent restituer aux cantons le droit de légiférer souverainement sur les auberges. Ils posent aussi la question de l'équilibre financier entre la Confédération et les cantons en revendiquant une compensation pour l'ohmgeld aboli. Enfin, tirant la conséquence des dernières votations populaires, les trois motionnaires, nouveaux hommes du Grütli, déclarent à la majorité parlementaire que le moment est venu de se dépouiller de quelques-unes de ses prérogatives. L'usage du referendum doit être désormais facilité et il faut accorder au peuple le droit d'initiative en matière constitutionnelle, aussi bien pour les révisions partielles que pour les révisions totales.

Ce fut une belle séance celle où M. Zemp développa sa motion. Cet homme au tempérament calme montra qu'il savait au besoin frapper dur et fort. La voix de l'orateur eut, ce jour-là, quelque chose des grondements du lion populaire. Le correspondant du *Nouveliste vaudois*, M. Meylan, nous racontait encore peu de temps avant sa mort l'impression qu'il avait eue lorsque M. Zemp, se tournant vers les conseillers fédéraux, leur dit avec un accent d'une singulière énergie: « Quel que soit l'accueil que vous ferez aujourd'hui à notre motion, nous sommes sans peur; le peuple vous forcera bien à écouter sa voix. »

Les cinq postulats formulés par M. Zemp en 1884, deux ont été réalisés dans la suite. La question de l'ohmgeld a été résolue en 1887 par l'introduction du monopole de l'alcool, et l'initiative constitutionnelle a été introduite en 1891 par les Chambres elles-mêmes avec l'assentiment du peuple. Malgré l'opposition de Carteret et de la vieille garde du Kulturkampf, on commençait à compter avec les catholiques, grâce à la clairvoyance de M. Ruchonnet, dont l'étoile brillait alors de son plus vif éclat, tandis que pâlisait celle du tribun genevois.

Le rétablissement de la paix religieuse eut pour effet d'émousser la résistance du peuple catholique aux œuvres législatives de la Confédération. On remarqua beaucoup, à ce propos, le discours de M. Zemp aux fêtes du cinquantième centenaire de la bataille de Sempach en 1886. La même année, on vit à Berne un spectacle inusité. Le Conseil national choisissait pour son vice-président M. Joseph Zemp, et ce fut un événement sensationnel, car c'était la pre-

mière fois depuis la naissance de la nouvelle Confédération qu'un député conservateur catholique était élevé aux honneurs présidentiels dans la Chambre nationale.

Dès ce moment, le nom de M. Zemp devint l'un des plus populaires de la Suisse. On aimait à voir à la tête des Conseils de la nation cette figure de Vieux-Suisse encadrée d'une barbe majestueuse qui rappelait si bien la physionomie historique des premiers Confédérés.

On sait dans quelles circonstances M. Zemp succéda à M. Weli au Conseil fédéral. Elu le 17 décembre 1891 par l'Assemblée fédérale, il assumait la direction du Département des Postes et Chemins de fer et conduisit à bonne fin l'œuvre de la nationalisation, qui avait périéclité entre les mains de son prédécesseur. Son passage au Conseil fédéral a marqué une trace profonde dans l'histoire contemporaine de la Suisse. M. Zemp laisse de son activité un monument qui perpétuera son souvenir. Mais ce que nous voulons nous rappeler surtout, nous catholiques, ce sont les services rendus à notre cause et l'honneur que M. Zemp a fait à nos principes en se montrant le grand patriote et l'admirable magistrat qu'il a été aux yeux de tous les Confédérés.

Berne, 8.
 Un communiqué officiel du Conseil fédéral annonce:

Mardi matin est décédé l'ancien conseiller fédéral M. le Dr Joseph Zemp. Sur le désir formel du défunt, il n'y aura qu'une cérémonie exclusivement religieuse. Le corps sera transporté à Entlebuch. Le Conseil fédéral assistera officiellement à la cérémonie funèbre.

MM. Brenner, président de la Confédération, et Deucher, vice-président, ont présenté mardi matin à la famille les condoléances du Conseil fédéral.

Chronique du Conseil des Etats

Berne, 8 décembre.
 Impressions d'ouverture. — Les nouveaux députés. — Le président et le vice-président. — Echange de vues sur la situation financière de la Confédération.

L'inauguration de la 21^{me} législature au Conseil des Etats n'a pas eu les mêmes aspects qu'au Conseil national. Le sénat des cantons ne connaît pas l'expiration des pouvoirs. Ses membres sont élus en toutes saisons d'après les normes des législatures cantonales. Donc ici point de solution de continuité. Les rouages du mécanisme fonctionnent sans interruption et aucune occasion n'est offerte aux Nestors de l'assemblée de montrer provisoirement sur le siège présidentiel. Le bureau se renouvelle selon les règles ordinaires.

Bien que le Conseil des Etats n'ait pas été soumis au renouvellement intégral du 25 octobre, les nouvelles figures y sont relativement aussi nombreuses qu'au Conseil national. Les morts et les démissions avaient laissé vides quatre fauteuils. Les nouveaux occupants sont: MM. Düring, de Lucerne; Steiger, de Berne; Ochsen, de Schwyz et Deucher, de Thurgovie.

Le directeur de l'Instruction publique du canton de Lucerne sera un digne remplaçant de M. Edmond de Schumacher. Agé de 48 ans, M. Joseph Düring a déjà derrière lui une féconde carrière d'homme d'Etat. L'ancien président central de la Société des Etudiants suisses fait partie du gouvernement de Lucerne depuis une quinzaine d'années. D'une complexion frêle et délicate en apparence, M. Düring cache sous ces dehors fragiles une âme vaillante et une grande puissance de travail. Il a le docte aspect d'un intellectuel et d'un penseur rompu aux luttes de l'esprit.

Le nouveau représentant du canton de B.-ne, M. Adolphe de Steiger, est né en 1859. L'aurore de bourgmestre de la ville fédérale lui tient lieu de chevelure. C'est une physionomie pleine de distinction, où se mêle l'expression aigrie de l'ancien patriote, en même temps que le caractère de la forte race bernoise. Successeur de M. Morgenthaler, directeur des chemins de fer de l'Emmenthal, le maire de la ville de Berne apporte au Conseil des Etats une tout autre tradition que son prédécesseur. Il sera moins technicien et s'aventurera peut-être

d'avantage dans les débats administratifs et politiques.

Avec M. Adolphe Deucher, de Thurgovie, c'est une nuance politique nouvelle qui entre au Conseil des Etats. Le parti démocratique oriental avait bien déjà un représentant en la personne de M. le Dr Albert Locher, conseiller d'Etat de Zurich, mais la démocratie socialiste n'avait pas encore pénétré dans l'auguste Diète. Le procureur général du canton de Thurgovie est sans doute un socialiste à l'eau de roses et il ne voudra pas faire trop de chagrin à son père, M. le conseiller fédéral Deucher. Il est d'ailleurs l'élu d'une coalition composée des démocrates, des ouvriers et des catholiques thurgoviens. M. Adolphe Deucher est âgé de 47 ans. Il y a en lui la physionomie d'un combattif, ce qui promet bien quelques beaux coups de large dans l'arène oratoire du Conseil des Etats. A tout prendre, les opinions de M. le Dr Deucher ne s'éloignent pas trop de celles de M. Heer, démocrate, de Glaris, et les deux pourraient constituer avec M. Locher le groupe de la Montagne au Conseil des Etats.

Le remplaçant de M. Benziger, dont M. Scherrer a fait un si bel écho dans son discours d'ouverture, est M. Meusing-Ochsner, préfet d'Einsiedeln. Le nouveau représentant de Schwyz est né en 1862. Son adversaire, le colonel Wyss, avait essayé de lui barrer le chemin en lui opposant M. de Hettlingen, candidat des conservateurs au Conseil national, auquel il se substituait lui-même, mais le peuple schwyzois n'est pas tombé dans le piège. Bonne et sympathique physionomie. Il ne jouera peut-être pas les grands rôles, mais il sera solide au poste et défendra bien les intérêts de ses commettants.

Les opérations de la reconstitution du bureau ont fait monter à la présidence M. Adrien Thélin, conseiller d'Etat de Vaud. Le magistrat de La Sarraz est un des plus anciens membres du Parlement. Il fut d'abord élu au Conseil national, dont il a fait partie depuis 1883 à 1900, et qu'il a présidé en 1898-99. Agé de 66 ans, M. Thélin a conservé toutes les traces d'une robuste constitution. Il préside avec célérité et vigueur. Sa voix, bien timbrée à tousjours des accents juvéniles. Le visage d'un parfait ovale se distingue par la régularité des traits. La moustache et la barbe grisonnantes donnent à sa physionomie l'aspect martial qui convient à l'ancien colonel d'infanterie et au président de la Société suisse des carabiniers. M. Thélin est doué d'un esprit pratique et judicieux, servi par une parole agréable. Le discours qu'il a prononcé ce matin à la mémoire de M. Zemp est un modèle d'éloquence simple et chaude.

Bien différent d'allures est le député zuricois que la confiance de la quasi-unanimité du Conseil a élevé à la vice-présidence. M. le Dr Paul Usteri est le type du travailleur acharné et de l'orateur documenté. Il joint à de profondes connaissances juridiques acquises aux universités de Lausanne, Munich, Zurich et Berlin l'expérience d'un économiste qui est une véritable autorité en matière d'assurances. M. Usteri est âgé de 55 ans et il ne paraît pas même cet âge. La blondeur de cheveux et de la barbe, qui lui porte entière, n'a pas souffert des outrages du temps. Stature élancée, physionomie sévère, mais sachant s'adoucir et s'éclaircir quand il traite de choses d'art ou qu'il s'entretient familièrement avec un journaliste. Il s'en est fallu de peu qu'il ne dovynt conseiller fédéral lorsqu'il s'est agi de remplacer M. Hauser.

Le Conseil des Etats a entamé dès ce matin le gros morceau de la session, l'examen du budget de la Confédération pour 1909. Le débat d'entrée en matière a provoqué un intéressant échange de vues sur la situation financière de la Confédération. Elle est considérée généralement comme satisfaisante, malgré les ombres passagères. Cependant M. Comtesse s'est montré plus pessimiste que M. Richard, tandis que M. Leumann, président de la commission des finances, et M. Schultze, député d'Argovie, envisageaient d'un œil assez allègre l'état de la caisse fédérale, tout en mettant l'assemblée en garde contre toute imprudence.

CONSEIL NATIONAL

Berne, 8 décembre.
 Les élections du 25 octobre ont fort peu modifié la physionomie politique du Conseil national. Mais elles ont servi à reconstituer le groupe socialiste qui

Nouvelles de la dernière heure

LA CRISE DES BALKANS

Autriche et Turquie
Constantinople, 9 décembre.
L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a conversé de nouveau hier avec le grand vizir sur la question du boycottage des marchandises autrichiennes à la douane. L'ambassadeur a déclaré qu' aussitôt que le boycottage aurait cessé, l'Autriche ferait des propositions pour le règlement de la question de la Bosnie et de l'Herzégovine et faciliterait aussi la réunion de la conférence.

Le grand vizir a répondu qu'il cherchait à faire adoucir le boycottage, mais que l'Autriche-Hongrie devrait commencer par faire des propositions satisfaisantes relativement à la Bosnie et à l'Herzégovine et que, dans ce cas, le boycottage cesserait immédiatement.

L'opinion publique réclame le maintien du boycottage jusqu'à ce que l'Autriche ait donné une compensation suffisante pour l'annexion des deux provinces.

La Bulgarie mobilise
Londres, 9 décembre.
On télégraphie de Sofia à la Daily Mail que les réservistes, qui en temps ordinaire devaient être appelés sous les drapeaux au printemps prochain, ont reçu l'ordre de rejoindre leur corps pour le 24 décembre.

Pour les soldats autrichiens
Vienne, 9 décembre.
Un comité de dames adresse un appel à la population en faveur des soldats stationnés à la frontière bosniaque, afin qu'ils reçoivent un cadeau de Noël. La femme du ministre de la guerre est à la tête du comité.

Une information sujette à caution
Paris, 9 décembre.
Le Matin publie une dépêche de Vienne suivant laquelle l'auteur principal de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine serait l'archiduc héritier François-Ferdinand d'Autriche. Celui-ci aurait conçu un vil ressentiment du fait, suivant : Il s'était rendu à Raguse où il devait se rencontrer avec le prince Danilo de Monténégro. La foule se livra, à l'égard de ce dernier, à des manifestations de sympathie, tandis qu'elle se montrait extrêmement froide à l'égard de l'archiduc.

L'Allemagne pacificatrice
Paris, 9 décembre.
Le correspondant du Petit Parisien à Berlin se dit informé que l'Allemagne, qui, à aucun prix, ne paraît vouloir la guerre, agit sur l'Autriche avec énergie pour l'empêcher de commettre certaines fautes irréparables. Elle agit aussi, au profit du maintien de la paix, à Saint-Petersbourg et à Constantinople.

Le discours de M. de Bülow
Rome, 9 décembre.
Sp. — Dans les cercles politiques, on commente le discours prononcé lundi au Reichstag par le prince de Bülow. L'impression générale est que la direction de la Triplice a passé de Berlin à Vienne.

Le Giornale d'Italia constate que l'Allemagne a perdu sa prépondérance économique à Constantinople. La crainte de voir la Triplice se dissoudre a rendu le prince de Bülow indulgent pour l'Autriche et pour l'Italie.

Le Matin dit que l'alliance italo-austro-allemande n'a subsisté que grâce à la peur qu'a l'Italie d'une invasion autrichienne. Le Matin préconise à nouveau l'alliance italo-ottomane.

Le Corriere d'Italia voit dans le discours de M. de Bülow l'intention de l'Allemagne de maintenir la paix.

La révolution persane
Saint-Petersbourg, 9 décembre.
Les dépêches de Téhéran disent que des officiers turcs dirigent clandestinement le mouvement révolutionnaire. Le chef révolutionnaire Satar-Khan a envoyé une députation à Constantinople, d'où arrivent des membres du comité jeune-turc, munis de pouvoirs étendus. Satar-Khan reçoit sans cesse des armes et des munitions via Trébizonde.

La majeure partie du pays, à

Chambres fédérales

Berne, 9 décembre.
Le président du Conseil national, M. Germann, rappelle tout d'abord la mémoire de M. Zemp et l'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire. Le Conseil sera représenté aux obsèques, qui auront lieu à Entschbuch, par MM. Rosset et Muhlem.

M. Walther (Lucerne) et d'autres députés ont déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'édicter une législation fédérale sur la circulation des automobiles.

On aborde ensuite les divergences concernant le projet sur l'organisation du département de l'intérieur.

Au Conseil des Etats, le président de la Confédération a fait savoir que la cérémonie funèbre en l'honneur de M. Zemp aurait lieu à l'église de la Trinité, demain jeudi, à 11 h.

L'assemblée décide que la séance sera suspendue à la même heure, pour permettre aux députés d'assister à la cérémonie. En outre, une délégation de deux membres sera désignée par le bureau pour assister aux obsèques.

Le Conseil reprend ensuite la discussion du budget.

La marine française
Paris, 9 décembre.
Suivant une dépêche de Toulon à l'Echo de Paris, l'artillerie du cuirassé Ernest-Renan se trouverait dans un état défectueux. On serait obligé de lui faire subir de sérieuses retouches et des modifications. Il s'agirait surtout du mauvais équilibre des pièces sur leur axe.

Les dynamiteurs
Toulon, 7 décembre.
Le parquet de Toulon vient d'être informé qu'un grave attentat à la dynamite a été commis à la Londe, localité située à 30 km. de Toulon. Une maison a été en partie détruite. C'est, depuis deux ans, le quatrième attentat commis contre la même maison. La population se compose en majeure partie d'ouvriers italiens.

Député concussionnaire
Pointe-à-Pître (Guadeloupe), 9 décembre.
Dans le procès en concussion intenté au député Legitimus, celui-ci a été condamné à quatre ans de prison.

Crime et vol
Vienne, 9 décembre.
Mardi, dans un petit magasin d'une maison déjà à moitié démolie, on a trouvé le cadavre d'un bijoutier nommé Julius Frankfurter, âgé de 61 ans. Il avait été atteint d'un coup de feu derrière l'oreille.

Le fils du défunt, a constaté par un rapide inventaire des marchandises en magasin qu'un certain nombre de bijoux précieux ont disparu.

Les Etats-Unis évacuent Cuba
Washington, 9 décembre.
Le ministre de la guerre annonce que l'évacuation de Cuba commencera le 1er janvier. L'évacuation continuera jusqu'au 28 janvier, date à laquelle le gouvernement provisoire des Etats-Unis prendra fin. Quelques détachements de troupes resteront dans l'île jusqu'au mois d'avril afin d'assurer l'ordre.

Hollande et Vénézuéla
Willemstad (Vénézuéla), 9 décembre.
Le cuirassé hollandais Jacob van Heemskerk a quitté Willemstad lundi soir et continué à croiser le long du littoral vénézuélien. Le croiseur Friesland a mouillé dans la baie de Maracaibo, en vue de la forteresse de San Carlos, que les cuirassés allemands bombardèrent en 1905.

New-York, 9 décembre.
Un télégramme de Caracas en date du 4, via Willemstad, dit que dans leur réunion de jeudi dernier, les membres du cabinet ne se sont pas mis d'accord sur la conduite à suivre à l'égard des navires de guerre hollandais. Ils ont seulement décidé qu'on ouvrirait le feu sur le premier de ces navires qui se livrerait à des actes d'hostilité.

SUISSE
Zürich, 9 décembre.
La proportionnelle
Exécutant le mandat qui lui a été donné par l'assemblée de Zurich, le comité d'initiative convoque l'assemblée générale pour l'initiative tendant à l'introduction de la proportionnelle pour les élections au Conseil national pour dimanche, le 10 janvier 1909, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de la Tonhalle, à Zurich. Une assemblée des représentants de la presse favorable à la proportionnelle en Suisse aura lieu dans le courant de décembre.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 4 décembre.)
Le Conseil d'Etat a décidé de prier le Président du Grand Conseil de convoquer l'Assemblée législative pour le 29 décembre en vue d'être un conseiller d'Etat en remplacement de M. Louis Ody, décédé.

Œuvres paroissiales. — Hier a été inaugurée, à la Planchette supérieure, la nouvelle Maison des œuvres paroissiales du Rectorat de Saint-Jean (Brasserie de l'Épée). La cérémonie de la bénédiction et la fête d'inauguration sont déroulées au milieu d'une nombreuse assistance, qui a entendu de très bons discours et de beaux chants.

A demain des détails.

M. Berthe Bourqui. — Nous avons dit, lundi, que nous reviendrions sur la carrière pédagogique de M. Berthe Bourqui, ancienne institutrice, qui vient de s'établir à Richtersweil (Zürich), où elle était en séjour dans la famille de l'un de ses frères.

M. Bourqui avait débuté dans l'enseignement en 1852, à Corminboeuf. Six ans après, elle était nommée institutrice à Fribourg, où elle a fait successivement la classe au cours inférieur des garçons de la Neuveville, au cours inférieur des garçons du Bourg, aux écoles des filles des Places, depuis la 1re classe jusqu'à la sixième. Il y a deux ans, elle fut l'objet de prendre sa retraite, pour tenter de sauver une santé usée par un long dévouement de près de vingt-cinq ans.

Ce fut une institutrice modèle. Elle savait éveiller et retenir l'intérêt des enfants, leur donner des notions claires et précises par la façon remarquable dont elle concrétisait son enseignement. En même temps, elle s'adressait au cœur de ses élèves, les formant à la piété, à la bonté et à la reconnaissance. C'était l'éducation maternelle, aidée de toutes les connaissances que fournit une bonne formation pédagogique.

M. Berthe Bourqui emporte dans sa tombe les regrets de ses très nombreux anciens élèves, de tous leurs parents, de ses collègues et de ses supérieurs.

M. Joseph Berger. — Vendredi dernier, est mort à Onnens, à l'âge de 76 ans, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, M. Joseph Berger, ancien syndic, conseiller communal et officier d'état civil depuis 1879.

Le « bon papa Berger », comme on l'appelait, était connu, aimé et respecté dans toute la contrée. C'était un homme d'une foi inébranlable et d'une piété exemplaire. M. François Berger était un vétérinaire du parti conservateur. Il aimait à rappeler les lutttes de sa prime jeunesse et racontait volontiers comment, en 1852, à vingt ans, il avait puisé à Posieux l'enthousiasme pour la cause conservatrice.

Concert de la « Mutuelle ». — La Mutuelle ne dort pas sur ses lauriers. Avec le commencement de la saison, elle a repris son travail sérieux et méthodique et c'est le fruit des labours de ces derniers semaines qu'elle nous offrira dimanche dernier dans la salle des fêtes du Cercle catholique. La majeure partie des chœurs d'hommes étaient nouveaux, sinon pour tous les auditeurs, en tout cas pour les chanteurs ; si l'exécution n'a pas toujours été impeccable, on pouvait cependant y remarquer à chaque instant les bonnes qualités que M. Hug a su donner à sa chorale, qualités réelles et sérieuses, qui ne frappent peut-être pas assez le gros public mais que les musiciens savent apprécier. Avec son bel effectif de quarante-cinq membres, qui ira croissant encore, la Mutuelle a devant elle le plus bel avenir.

Le Chœur mixte allemand avait envoyé son élite pour exécuter quelques doubles quatuors, dont l'un surtout, Spinn, Spinn, d'Inngst est tout à fait charmant. On ne peut adresser, que des éloges à ce petit ensemble qui, sous l'expert direction de M. Helfer, a chanté avec beaucoup de goût, une sonorité excellente et une parfaite fusion des voix.

Des éloges encore à M. Arozynski-Ramstein dont la voix jeune et fraîche est toujours un charme et à M. Léon Von der Weid, qui remplissait à lui seul la partie instrumentale, et qui a interprété trois pièces, dont un Mozart exquis, avec le beau talent qu'on lui connaît.

L'école réformée de Corjolens. — La Société de secours aux protestants dissimulés a voté une allocation de 4,000 fr. en faveur de la future école réformée de Corjolens.

Conférence d'Éparbes. — Nous rappellons à nos lecteurs la conférence que donnera demain soir, jeudi 10 décembre, à la salle de la Grenette, M. Georges d'Éparbes, sur Bonaparte et sa campagne d'Italie.

A demain. — Nous sommes forcés d'ajourner plusieurs articles à demain et à nos jours prochains.

FAITS DIVERS
ÉTRANGER
Une explosion aux Indes anglaises. — Une formidable explosion de poudre s'est produite lundi matin non loin de Calcutta.
Elle a fait onze victimes, vingt-six autres personnes, mortellement blessées, ont été transportées à l'hôpital anglais ; il y a de nombreux blessés moins gravement atteints. Toutes les victimes sont indigènes.

La montagne qui s'éroule. — On mande de Belluno (Nord de l'Italie) que d'autres masses énormes ont continué à se détacher, au village de Pra, du mont San Lucano. Plusieurs personnalités importantes de la région ont failli être victimes d'un bouleversement. Les ingénieurs civils ont fait retirer les troupes à cause du danger.
Le nombre des victimes tirées des décombres est de 14. On a trouvé une petite fille en vie, qui était restée ensevelie pendant deux jours.

Les incendiaires autour de Berne. — Mardi soir, un nouvel incendie, dû à la malveillance, a éclaté à Aeschlen, près de Berne. Une maison a été détruite.

Les suicides d'enfants. — Un enfant de quinze ans a tenté de se suicider vendredi aux environs de Frauenfeld en se tirant un coup de pistolet dans la poitrine. Ce sont les discordes dont il est témoin dans sa famille qui l'ont poussé à sa détermination.
Le petit malheureux est un bon élève, aimé de ses camarades.

Le crime anonyme. — L'infâme lettre anonyme vient encore de provoquer à La Chaux-de-Fonds une tragédie conjugale.
Un ouvrier ayant reçu une dénonciation écrite, d'origine inconnue, concernant sa femme, fut si ému qu'il adressa de vifs reproches à celle-ci.
La malheureuse, affolée, résolut de mettre fin à ses jours.
Le soir, on la trouva asphyxiée dans sa chambre.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Tribunal de Fribourg
Altitude 642m
Longitude Paris Est 4° 48' 19". Latitude Nord 46° 47' 13"
Du 9 décembre 1908
BAROMÈTRE

Déc.	4	5	6	7	8	9	Déc.
725,0							725,0
720,0							720,0
715,0							715,0
710,0							710,0
Moy 705,0							Moy 705,0
700,0							700,0
695,0							695,0
690,0							690,0

THERMOMÈTRE C.

Déc.	4	5	6	7	8	9	Déc.
8 h. m.	-4	-5	-1	-3	0	-4	8 h. m.
1 h. a.	-1	-1	3	3	1	4	1 h. a.
8 h. a.	-2	1	1	1	1	1	8 h. a.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 9 décembre, à 7 h. :
En général très beau temps, dans toute la Suisse, sauf quelques nuages à Neuchâtel, Bâle et Schaffhouse.
Température variant de -11° à -12° dans l'Égaldine, -2° à -5° à Sierre, Berne, Thoune, Goschonen et Glaris. -7° à Coire, 2° à 3° à Vevey, Genève et Lausanne.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zürich, 9 décembre, midi.

Calendrier
JEUDI 10 DÉCEMBRE
Translation
de la Maison de la Sainte-Vierge
à Lorette, en Italie.

Madame Louis Ody-Ruffin, conseiller d'Etat, ses enfants et leurs familles, profondément touchés des nombreuses preuves de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion de leur grand deuil, expriment à tous leur vive reconnaissance.
Fribourg et Genève, le 7 décembre 1908.

Calendrier
JEUDI 10 DÉCEMBRE
Translation
de la Maison de la Sainte-Vierge
à Lorette, en Italie.

Madame Louis Ody-Ruffin, conseiller d'Etat, ses enfants et leurs familles, profondément touchés des nombreuses preuves de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion de leur grand deuil, expriment à tous leur vive reconnaissance.
Fribourg et Genève, le 7 décembre 1908.

Chambres fédérales

Berne, 9 décembre.
Le président du Conseil national, M. Germann, rappelle tout d'abord la mémoire de M. Zemp et l'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire. Le Conseil sera représenté aux obsèques, qui auront lieu à Entschbuch, par MM. Rosset et Muhlem.

M. Walther (Lucerne) et d'autres députés ont déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'édicter une législation fédérale sur la circulation des automobiles.

On aborde ensuite les divergences concernant le projet sur l'organisation du département de l'intérieur.

Au Conseil des Etats, le président de la Confédération a fait savoir que la cérémonie funèbre en l'honneur de M. Zemp aurait lieu à l'église de la Trinité, demain jeudi, à 11 h.

L'assemblée décide que la séance sera suspendue à la même heure, pour permettre aux députés d'assister à la cérémonie. En outre, une délégation de deux membres sera désignée par le bureau pour assister aux obsèques.

Le Conseil reprend ensuite la discussion du budget.

La marine française
Paris, 9 décembre.
Suivant une dépêche de Toulon à l'Echo de Paris, l'artillerie du cuirassé Ernest-Renan se trouverait dans un état défectueux. On serait obligé de lui faire subir de sérieuses retouches et des modifications. Il s'agirait surtout du mauvais équilibre des pièces sur leur axe.

Les dynamiteurs
Toulon, 7 décembre.
Le parquet de Toulon vient d'être informé qu'un grave attentat à la dynamite a été commis à la Londe, localité située à 30 km. de Toulon. Une maison a été en partie détruite. C'est, depuis deux ans, le quatrième attentat commis contre la même maison. La population se compose en majeure partie d'ouvriers italiens.

Député concussionnaire
Pointe-à-Pître (Guadeloupe), 9 décembre.
Dans le procès en concussion intenté au député Legitimus, celui-ci a été condamné à quatre ans de prison.

Crime et vol
Vienne, 9 décembre.
Mardi, dans un petit magasin d'une maison déjà à moitié démolie, on a trouvé le cadavre d'un bijoutier nommé Julius Frankfurter, âgé de 61 ans. Il avait été atteint d'un coup de feu derrière l'oreille.

Le fils du défunt, a constaté par un rapide inventaire des marchandises en magasin qu'un certain nombre de bijoux précieux ont disparu.

Les Etats-Unis évacuent Cuba
Washington, 9 décembre.
Le ministre de la guerre annonce que l'évacuation de Cuba commencera le 1er janvier. L'évacuation continuera jusqu'au 28 janvier, date à laquelle le gouvernement provisoire des Etats-Unis prendra fin. Quelques détachements de troupes resteront dans l'île jusqu'au mois d'avril afin d'assurer l'ordre.

Hollande et Vénézuéla
Willemstad (Vénézuéla), 9 décembre.
Le cuirassé hollandais Jacob van Heemskerk a quitté Willemstad lundi soir et continué à croiser le long du littoral vénézuélien. Le croiseur Friesland a mouillé dans la baie de Maracaibo, en vue de la forteresse de San Carlos, que les cuirassés allemands bombardèrent en 1905.

New-York, 9 décembre.
Un télégramme de Caracas en date du 4, via Willemstad, dit que dans leur réunion de jeudi dernier, les membres du cabinet ne se sont pas mis d'accord sur la conduite à suivre à l'égard des navires de guerre hollandais. Ils ont seulement décidé qu'on ouvrirait le feu sur le premier de ces navires qui se livrerait à des actes d'hostilité.

SUISSE
Zürich, 9 décembre.
La proportionnelle
Exécutant le mandat qui lui a été donné par l'assemblée de Zurich, le comité d'initiative convoque l'assemblée générale pour l'initiative tendant à l'introduction de la proportionnelle pour les élections au Conseil national pour dimanche, le 10 janvier 1909, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de la Tonhalle, à Zurich. Une assemblée des représentants de la presse favorable à la proportionnelle en Suisse aura lieu dans le courant de décembre.

Catarrhe

Zürich, Schlegelstrasse 14, le 2 Janvier 1908.
« Depuis leur naissance, mes trois enfants souffraient de catarrhe de l'estomac et de la gorge, et de suite, de diarrhées et de vomissements. Les médicaments que j'ai employés n'ont eu aucun effet. J'ai d'abord eu recours à toutes sortes de préparations qui étaient inutiles. Après l'emploi de l'Emulsion SCOTT, cependant, le catarrhe disparut graduellement et les enfants se développèrent superbement. » — JACOB DIETSCH.

L'Emulsion SCOTT est la seule émulsion qui a été prouvée guérir des dérèglements de l'estomac et des intestins alors que tous les autres moyens n'ont pas réussi. De plus, cette émulsion est fortifiée de jour en jour par des lettres quotidiennes et des marques de reconnaissance de docteurs, sages-femmes et autres personnes également. Ne déterminez pas votre argent par des essais pour la santé de votre enfant, mais achetez ce qui vous le savaez guérir. C'est l'Emulsion SCOTT avec le poisson et son ossein toujours sur l'emballage.

Paris, 3 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiswick (Tessin) envoient gratis et gratuitement le prospectus de l'Emulsion SCOTT.

Emulsion SCOTT

Achetez Soieries Suisses!

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés en noir, blanc ou coloré, de 1 fr. 10 à 17 fr. 50 le m. Spécialités: Messaline, Crêpe de Chine, Taffetas chinon, velours, etc. P. toilettes de promenade, de mariage, de bal et de soirée, sur-toutures, blouses, coublis, etc. Blouses et Robes en batiste et soie brodée. Nous vendons nos soies garanties solides directement aux consommateurs et franco de port à domicile.

Schweizer & Co^e, Lucerne K78
Exportation de Soieries.

Cadeau de fin d'année

Toute chose à son temps

Les machines à coudre

« La Nationale »

qui, par leur mécanisme perfectionné et garanti, remplacent avantageusement les premières marques connues. Les machines se recommandent d'elles-mêmes. 4877
Succursale: Daler-Jaccard, Avenue de la Gare, 10, Fribourg.

Société suisse d'ameublements

BERNE

6, Place Bubenber, 6

CHOIX MAGNIFIQUE pour Etrennes

Un magasinier et emballer

est demandé pour le dépôt d'une fabrique électro-technique et maison d'installation. Personnes capables avant connaissance de la branche sont priées d'adresser leurs offres avec indication des emplois préférés et prétentions sous E 7776 Q, à Haasenstein et Vogler, Bâle.

Commercede vins & liqueurs

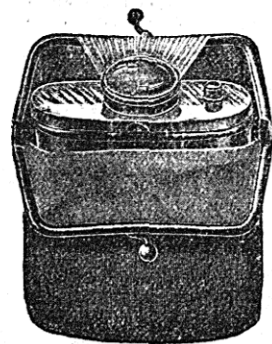
22, RUE DE LA BANQUE

Grand assortiment de vins fins et liqueurs en bouteilles

Malaga	Cognac Gonzalez Staub
Madère	Cognac fine Champagne
Jerez	Rhum Martinique
Marsala & Sorio	Rhum Jamaïque
Vermouth Torino	Eau-de-vie de cerises
Asti mousseux	Asti Champagne
Champagne Mauler & Co ^e	Champagne français

Vins de Bordeaux et Neuchâtel
SERVICE A DOMICILE 4774

Joseph BASERBA.



Lampes de poche ordinaires et soignées MODÈLE PERFECTIONNÉ Dep. 2 fr. 20 Batteries et ampoules de rechange.

Ed. YANTZ optic.-électr.

CIERGES

Nous prions Messieurs les curés et les sacristains de bien vouloir nous adresser dorénavant leurs commandes de cierges. Nous recevons maintenant des cierges liturgiques qui pourront être vendus 30 cent. meilleur marché qu'auparavant. Nous repreneons les déchets de cierges à bon compte.

SOCIÉTÉ DE L'ŒUVRE DE SAINT-AUGUSTIN

Gros **THÉS** Détail

Importation directe.

Mélange de Congou.
Mélange de Souchong.
Mélange russe.
Thé de famille.
Extra five O'clock, en paquets d'origino de 50 et 100 grammes. H 4603 F 4297

EIGENMANN, CHATTON & Co^e

ancien magasin KAESER

rue du Tilleul

Téléphone. On porte à domicile.

La Lessive moderne

garantie sans chlore

Persil

absolument pas de danger sans brössage

blanchit le linge sans l'abimer.

plancher à savonner.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage. Seuls Fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épiceries et drogueries. Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Co, BALE.

On demande, pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, plusieurs cuisinières et

Femmes de chambre

Bon gage et voyage payé. Pour tous renseignements, s'adresser tout de suite à M. Le chanoine Philippson, à Châtel-Saint-Denis (ct. de Fribourg). H 5249 F 4875-1969

Fromage de Bell'lay

(Têtes de Moines)

A. GARRAUX Succ. de E. C. BUCHE Bellelay. Se recommanda. 4878

A LOUER un grand magasin

S'adresser par écrit, sous H 5209 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4844

Grossiers, haute tige

A. Schertenfeib, pépini., Prilly.

A vendre ou à louer

Pour cause de décès, la sous-signée exposera en mises publiques le domaine qu'elle possède à Nierlet-le-Toit, près Neyruz, d'environ 47 poses de terrain cultivable, quelques poses de bois pouvant s'abattre. On vendra aussi environ 10,000 pieds de foins et regain, une certaine quantité d'avoine et pommes de terre.

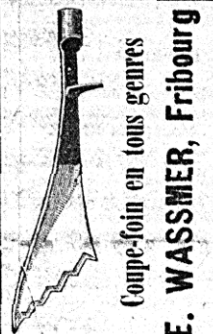
Les mises auront lieu le 15 décembre, à la pointe communale de Neyruz, à 2 h. de l'après-midi. 4872-1958 L'exposante: Veuve Régina Coeus.

A vendre une boulangerie avec épicerie

à 1/2 pose de terre et un peu de forêt. S'adresser à H. Herren, boulanger, Misery. 4867

2500 fagots

en partie secs, seront vendus en mises publiques, au bois de Villars-Marly, le vendredi 11 décembre, dès 1 1/2 h. après midi. H 5100 F 4707 Rendez-vous, sur le chemin, près de l'étang de Granges.



On demande UNE FILLE pour aider au ménage. Adresser les offres à M. E. Favre, Hôtel de la Poste, Bière. H 27204 L 4769

VENTE JURIDIQUE

À la salle des ventes, à Fribourg, l'office des poursuites vendra, le 10 décembre, dès 9 h. du matin, une commode, un harmonium, un canapé, une armoire et une pendule sur marbre. 4833-1943 Fribourg, le 4 décembre 1908

Salle de la Grenette Fribourg

Jeu 10 décembre

à 8 1/2 h. du soir

une seule

CONFERENCE

DE

M. Georges d'Esparbès

SUR

BONAPARTE

et sa campagne d'Italie

Billets à l'avance, au magasin de musique de M. L. von der Weid; le soir, à l'entrée de la salle. 4810-1935

Mises publiques

Vendredi et samedi 11 et 12 décembre, dès 9 h. du matin, on vendra en mises publiques, devant le curé de Domdieu, le mobilier ayant appartenu à M. le curé Doutaz, savoir: lits, tables, commodes, lavabo, armoires, tables de nuit, fauteuil, chaises rembourrées et caennelles, prie Dieu, canapés, divan, ustensiles de cuisine, vaisselle, pendules, linge et une quantité d'objets trop longs à détailler.

Les mises de la bibliothèque auront lieu samedi après midi.

VENTE JURIDIQUE

À la salle des ventes, à Fribourg, l'office des poursuites vendra, le 10 décembre, dès 9 h. du matin, une commode, un harmonium, un canapé, une armoire et une pendule sur marbre. 4833-1943 Fribourg, le 4 décembre 1908



Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An GRAND ET BEAU CHOIX de Cadeaux & Etrennes

Album carte, Album poésies Livres d'étrennes, Bibliothèque rose, Bibliothèque bleue Livres de pléti, Paroissiens, Missels, Bréviaires, etc. Agendas de poche, Carnets, Portefeuilles, Porte-cartes Calendriers pour bureaux Calendriers à effeuiller, Petits calendriers de luxe Cartes postales, Images et cartes pour étrennes Papeterie de luxe, fine et ordinaire Encriers, Presse-papier, Liseuses, Crayons-fantaisie Plumes-réservoir avec bec or et ordinaire Boîtes couleurs, Boîtes mathématiques Plumiers, Classeurs, etc., etc. Chapelots montés en argent et chapelots ordinaires Médailles et croix en tous genres Petites crèches, Statues, Crucifix, Bénitiers de luxe

Librairie catholique, 330, Place St-Nicolas, Fribourg.

Georges CLÉMENT Grand'Rue, 10 Fribourg

Grand assortiment pour cadeaux Services de table Services à dessert Services à vin Thés Déjeuners Tasses à café noir Fromagères, plats à asperges Confituriers Cache-pots, vases à fleurs Garnitures de cuisine Services de toilette, etc. 4868

FRIBOURG - SALLE DE LA GRENETTE Mardi 15 décembre 1908, à 8 heures et quart Une seule conférence sous le haut patronage de S. M. le roi Georges de Grèce LA GRÈCE IDÉALE (ses sites et monuments célèbres) Illustrée de plus de 100 projections lumineuses Boissonnas DONNÉE PAR M. Frank CHOISY PRIX DES PLACES: Réservées, 2 fr. - Non numérotées, 1 fr. Billets en vente au magasin de musique L. von der Weid 29, rue de Lausanne.

Mises de chédail La sous-signée exposera en vente, devant son domicile, à Guschelmutz, près Cressier, le jeudi 10 décembre, dès 1 h. de l'après-midi, le chédail suivant: 6 gros chars dont 1 avec tonneau à purin, 2 petits chars à ressort, 1 charrette à lait pour 1 cheval, faucheuse, lanseuse, charrette Brabant, buttoir, herse à prairie, une romaine, un rouleau, tonneaux divers, etc. Veuve COTTING.

A LOUER pour entrer immédiatement un joli appartement au 3^e étage du bâtiment de la Banque de l'Etat de Fribourg, Place Saint-Nicolas, comprenant trois chambres et cuisine, cave, galetas et buanderie, gaz et électricité. Conditions très favorables. S'adresser à la Direction de la Banque de l'Etat de Fribourg. H 5106 F 4811

Mises publiques Samedi 12 décembre, à midi. Obéron, Prangins, à Torry-le-Grand, vendra en mises publiques, 2 juments de confiance de 3 et 4 ans, 5 mères-vaches, 1 génisse d'un an, une truie mi-portante, 2 chars à ressorts, 2 chars à pont, une caisse à purin, 2 charrettes buttoir, faucheuse, coupe racine, 1 concasseur à graine et un à sésame, 2 moulins à vanner, 1 manège, etc. 4875-1960 Terme pour le paiement.



AVIS

Si vous toussiez, Prenez des "PASTILLES VALDA"

Êtes-vous enrhumé du cerveau, Avez-vous mal à la gorge, Votre larynx est-il irrité, Votre voix est-elle enrouée, Vos cordes vocales sont-elles fatiguées, Devez-vous sortir par un temps humide, Souffrez-vous d'une bronchite, Êtes-vous appelé auprès d'un malade contagieux, dans des endroits poussiéreux: Théâtres, Grands Magasins, etc., Êtes-vous emphysémateux, Êtes-vous asthmatique, Êtes-vous atteint d'une maladie quelconque des voies respiratoires,

Dans tous les cas: Prenez des "PASTILLES VALDA"

Êtes-vous bien portant, Prenez encore des "PASTILLES VALDA"

Car il est plus facile de prévenir les maladies que de les guérir et si les "PASTILLES VALDA" sont nécessaires, indispensables à tous ceux qui souffrent, elles ne le sont pas moins à tous ceux dont la santé est florissante.

MAIS SURTOUT Demandez, Exigez dans toutes les Pharmacies au prix de 1.50

"Une BOITE de Véritables PASTILLES VALDA" portant le nom VALDA et l'adresse du seul Fabricant H. CANONNE, pharmacien, 49, rue Réaumur, PARIS.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER EN VENTE: Dans toutes les Pharmacies de la Suisse